

ST FERDINAND

AVIS PUBLIC

Est, par les présentes, donné par le soussigné Alain St-Vincent-Rioux directeur général et greffier-trésorier de ladite municipalité, que les membres du conseil, lors d'une séance ordinaire qui sera tenue lundi, le 8 mai 2023 à 19 heures, au 821 rue Principale **statueront** sur la demande de dérogation mineure suivante :

NATURE ET EFFETS DE LA DEMANDE :

Régulariser la marge latérale au coin arrière gauche de la maison à 1,80 mètre normalement prescrite à 2 mètres.


CETTE DEMANDE EST LOCALISÉE COMME SUIT :

2302 route Lawrence; lot no.6235735.

Toute personne intéressée pourra se faire entendre par le conseil relativement à cette demande de dérogation.

Donné à Saint-Ferdinand, ce 20 avril 2023.

SIGNÉ :



Directeur général et greffier-trésorier

(CET AVIS EST PUBLIÉ AU MOINS 15 JOURS AVANT LA TENUE DE LA SÉANCE)